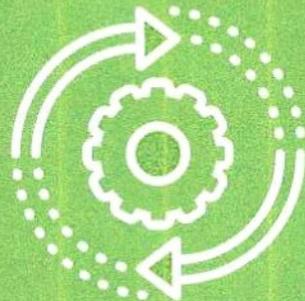


Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

MENSUALISATION 2023 DÉCHETS MÉNAGERS



La Communauté de Communes fait le choix de confier la gestion de sa base de données "déchets ménagers" à un **nouveau prestataire**.



Une période de transition pour l'exportation de notre base de données actuelle est indispensable.

La mensualisation 2023 démarrera donc à compter du mois de juillet 2023.



Seuls **sept prélèvements** seront effectués au cours de la mensualisation de cette année.

La principale conséquence pour vous sera une augmentation du montant des échéances.



Les **échéanciers** 2023 parviendront aux usagers concernés avant le premier prélèvement du mois de juillet 2023.

Une question ? Contactez-nous :



03.23.09.50.51



ou om.redevance@cc-vermandois.com